



LUNDI 3 MARS 2025

## **Maison des femmes Toulouse Occitanie Ouest : un lieu unique dédié aux femmes victimes de violences**

# Maison des femmes Toulouse Occitanie Ouest





Ouverte depuis le 16 décembre 2024,  
cette structure, unique sur le territoire,  
a pour vocation de **renforcer la prise en charge  
des femmes victimes de violences en améliorant  
leur parcours de soins et leur accompagnement  
vers une vie plus sereine.**



*La Maison des femmes est parrainée  
par Jennifer Cros et Oli*



# Un engagement collectif

La Maison des femmes Toulouse Occitanie Ouest s'inscrit dans un réseau national, le collectif ReStart. Ce dernier regroupe 24 Maisons des femmes en France, partageant une mission commune : offrir aux femmes victimes de violences un accompagnement mené en collaboration étroite avec les partenaires du secteur sanitaire, social, associatif et judiciaire.

## Chiffres clés

En novembre 2024, le ministère de l'Intérieur a annoncé que 271 000 personnes âgées de 15 à 64 ans ont été victimes de violences conjugales en 2023 en France.

**Cela témoigne d'une hausse de 10% par rapport à l'année précédente et d'un besoin croissant de structures de prise en charge dédiées.**

Première structure de ce type en Haute-Garonne et sur le territoire d'Occitanie Ouest, La Maison des femmes se consacre à l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité, en leur proposant un parcours personnalisé répondant à leurs besoins. Elle combine une prise en charge médico-psychologique spécialisée avec un accompagnement juridique et social sur mesure.

L'équipe de La Maison des femmes joue également un rôle central dans la coordination, la formation et la sensibilisation des acteurs du territoire. Elle contribue ainsi à garantir l'accès de toutes aux soins et aux droits fondamentaux, tout en promouvant l'autonomie et la dignité des femmes.

L'ouverture de cette Maison a été rendue possible grâce à l'engagement des équipes du CHU de Toulouse, soutenues par les pouvoirs publics, dont l'investissement a été déterminant dans la concrétisation de ce projet, et par un réseau dense de partenaires publics et privés investis qui font aujourd'hui vivre La Maison des femmes.

## Un investissement de 943 000 €

Pour permettre l'ouverture de La Maison des femmes, 943 000 € ont été investis dans la rénovation du bâtiment et l'acquisition d'équipements : mobilier, matériel informatique et biomédical... Un premier engagement financier indispensable pour donner vie à ce projet.

Le fonctionnement pérenne de la structure (ressources humaines, gestion courante...) repose sur un financement annuel assuré par l'Agence régionale de santé Occitanie et par le CHU de Toulouse.

**523K€ de dépenses annuelles de fonctionnement sont envisagées pour la première année.**

Une extension de la structure visant à proposer de nouvelles prises en charge est en cours d'estimation, de même que l'aménagement de l'extérieur.

En 2024, une aide supplémentaire accordée par la préfecture de la région Occitanie a permis de soutenir le développement de l'activité.

Par ailleurs, des activités proposées aux femmes bénéficient du soutien de mécènes, garantissant ainsi la diversité et la continuité des actions mises en place.





*« Le premier pilier du plan interministériel « Toutes et Tous égaux » porté par l'État, dans son axe de « lutte contre les violences », encourage la mise en place dans les territoires, de Maisons des femmes/Santé, structures de prise en charge globale (juridique, sanitaire, sociale, psychologique) des femmes victimes de violences (de tous types).*

*C'est pour répondre à ce besoin primordial, que j'ai soutenu l'ouverture de La Maison des femmes / Santé à hauteur de 400 000 euros en 2024.*

*La Maison des femmes / Santé portée par le CHU de Toulouse, doit être connue de tous comme un lieu accessible, confidentiel, sécurisé et bienveillant.*

*Les violences faites aux femmes constituent un enjeu de premier plan dont chaque partenaire a su se saisir, et plus particulièrement le CHU de Toulouse dont je salue la qualité de travail dans son approche de la lutte contre ce fléau.*

*Nous devons collectivement poursuivre notre expertise qui favorisera tant le repérage des violences faites aux femmes, quelles qu'en soient leur forme, que l'accueil dans de bonnes conditions et l'accompagnement des victimes. »*

**Pierre-André Durand,**

Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne



*« L'Occitanie figure hélas toujours parmi les régions où toutes les formes de violences sont au quotidien les plus préoccupantes en France. C'est un constat grave qui nous oblige à réagir collectivement et à agir très concrètement.*

*L'Agence régionale de santé Occitanie en a fait une priorité de notre Projet régional de santé 2023-2028, avec un programme spécifiquement dédié à la prévention des violences sexuelles et à l'accès aux soins des victimes de ces violences. Avec tous les partenaires engagés contre ces violences, nous soutenons toutes les initiatives qui visent à mieux prévenir, orienter et prendre en charge ces victimes. Le déploiement progressif de Maisons des femmes dans notre région en est un exemple concret de ces nouveaux services attentionnés.*

*Je salue tous les partenaires qui portent ensemble cette ambition et qui, autour des équipes du CHU de Toulouse, vont apporter tout leur appui à ces femmes qui ont besoin de notre soutien dans tous les domaines, et notamment en matière de santé physique et mentale. Je tiens à souligner l'importance que nous accordons à la formation de tous nos professionnels de santé pour qu'ils soient en compétences d'apporter tout leur appui dans ce domaine, tant pour la prévention de ces situations que pour une prise en charge adaptée de leurs victimes.*

*Plus que jamais, nous sommes engagés dans cette lutte contre toutes ces formes de violences. Il s'agit pleinement pour notre ARS d'une priorité de santé publique. »*

**Didier Jaffre,**

Directeur général de l'Agence régionale de santé Occitanie

La Maison des femmes Occitanie Ouest est un dispositif de type Maison des femmes / Santé faisant référence à des dispositifs sanitaires dédiés à la prise en charge des femmes victimes de violences déployés au plan national dans le cadre d'une instruction ministérielle du 18 novembre 2020 et faisant l'objet d'un financement spécifique des ARS.



*« Je me félicite de l'ouverture de La Maison des femmes, pour laquelle le Département s'est fortement mobilisé dès le lancement du projet, en allouant un soutien financier de 225 000 €.*

*Ce lieu unique réunit des équipes pluridisciplinaires pour une prise en charge inconditionnelle des femmes victimes de violences et sera une des réponses fortes à la complexité actuelle des parcours de sortie des victimes.*

*Grâce à la mobilisation collective de tous les acteurs institutionnels, associatifs et experts de notre territoire, La Maison des femmes marque une nouvelle avancée, après la création il y a 3 ans de l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes, co-piloté par la Préfecture de la Haute-Garonne et le Département. Il ne pourra y avoir d'égalité réelle entre les femmes et les hommes sans une lutte implacable et quotidienne contre toutes les formes de violences faites aux femmes.*

*Le Département répondra toujours présent pour éradiquer cette injustice insoutenable faite aux femmes, en Haute-Garonne. »*

**Sébastien Vincini,**

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne



*« Depuis plusieurs années, sous l'effet d'une saine demande de l'opinion comme d'un changement progressif des mentalités, la parole des femmes s'est libérée et la société a mis à jour ce tabou que représentent les violences faites aux femmes. Leur diversité appelle une réponse coordonnée, qui ne peut se résumer au seul volet pénal ou à un hébergement d'urgence. Les Maisons des femmes représentent un modèle inédit et complet d'accompagnement du parcours des victimes, qui s'adossera efficacement sur le dévouement et l'expertise des équipes du Centre hospitalier universitaire.*

*La Mairie de Toulouse, engagée de longue date dans la lutte contre les violences faites aux femmes, a naturellement répondu présente pour participer au projet de Maison des femmes, dont les missions s'articuleront utilement avec ses propres actions, dans ce combat qui nous concerne tous. »*

**Jean-Luc Moudenc,**

Maire de Toulouse





« La Caf de la Haute-Garonne verse une subvention d'investissement de 100 000 € au CHU de Toulouse pour la création de La Maison des femmes dédiée à la prise en charge globale spécialisée et coordonnée pluriprofessionnelle des femmes victimes de violences à l'échelle de la région Occitanie Ouest (décision des administrateurs en commission du 9/10/2024).

La Caf de la Haute-Garonne soutient déjà depuis plusieurs années les associations locales spécialisées, par le versement de subventions de fonctionnement, qui accueillent et accompagnent les femmes victimes : Apiaf, Olympe de Gouges, Femmes de papier, Du côté des femmes, France victimes, Cidff, Planning familial... Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023, les victimes de violences conjugales peuvent bénéficier de l'aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales (AVVC), versée par la Caf.

Dans ce cadre, un parcours sur-mesure a été mis en place (à ce jour 871 dossiers pour un versement moyen de 900 €) : une équipe formée spécifiquement est dédiée à l'accueil de ces femmes et traite leur demande ; en parallèle, les travailleurs sociaux peuvent les aider à mobiliser leurs ressources afin de favoriser leur autonomie et les accompagner dans l'exercice de leur fonction parentale. La Caf de la Haute-Garonne participe également aux travaux de l'observatoire départemental des violences faites aux femmes, sous l'égide de l'Etat, la région et le département.

Et enfin, elle a créé un groupe de travail d'innovation sociale en interne autour des violences.

La Caf de la Haute-Garonne contribue par toutes ces actions à la cause nationale qu'est la lutte contre les violences faites aux femmes, inscrite au plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes « Toutes et tous égaux ».

#### **Laurent Nguyen**

Président du conseil d'administration de la caisse d'Allocations familiales de la Haute-Garonne



« Le collectif des Maisons des femmes ReStart se réjouit d'intégrer Toulouse dans son réseau, avec un projet innovant au bénéfice de son territoire. La force de ce collectif repose sur chacun de ses membres et permet d'assurer nos différentes missions, notamment en termes de formation et de plaidoyer.

Et nous nous réjouissons d'être accueillis à Toulouse pour notre 4<sup>e</sup> journée nationale le 3 octobre 2025 ! »

#### **Ghada Hatem,**

Fondatrice de La Maison des femmes de Saint-Denis et du collectif ReStart



*«L'ouverture de La Maison des femmes Occitanie Ouest marque une avancée décisive dans notre engagement pour une santé publique inclusive. Ce projet s'inscrit dans une ambition majeure de notre projet d'établissement et reflète notre responsabilité, en tant que CHU, de répondre aux défis sociétaux les plus urgents en collaboration avec les acteurs du territoire.*

*Nous sommes particulièrement reconnaissants envers nos partenaires institutionnels – la Préfecture de la région Occitanie, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, l'Agence régionale de santé Occitanie, la Mairie de Toulouse et la Caisse d'allocations familiales de Haute-Garonne – dont l'appui et la vision partagée ont rendu possible cette initiative. Ensemble, nous avons construit une réponse unique en Occitanie Ouest, visant à offrir un soutien intégré et complet aux femmes victimes de violences.*



*Par cette initiative, nous réaffirmons également notre volonté de faire du CHU de Toulouse un acteur exemplaire dans la lutte contre les inégalités d'accès aux soins. Grâce à cette structure unique, à l'engagement et à l'expertise de nos équipes, nous pouvons apporter une réponse concrète et humaniste à un enjeu de santé publique majeur. »*

**Jean-François Lefebvre,**  
Directeur général  
du CHU de Toulouse

**Pr Fati Nourhashemi,**  
Présidente de la Commission  
médicale d'établissement



## Le mot de la marraine

**Jennifer Cros,**  
joueuse de rugby au Stade Toulousain

*« C'est la première fois que je m'engage en tant que marraine. J'ai découvert La Maison des femmes grâce à ma sage-femme, engagée dans ce projet. Elle m'en a beaucoup parlé et, dans le contexte actuel où l'actualité nous rappelle chaque jour les drames liés aux violences faites aux femmes, ces échanges ont particulièrement résonné en moi.*

*Ce sujet me tient profondément à cœur, en tant que femme, mais aussi en tant que citoyenne, car nous sommes tous concernés. Malheureusement, j'ai connu des femmes confrontées à ces violences. Des cas très rares dans ma vie, mais déjà trop nombreux. Ce fléau touche tous les milieux, sans exception.*

*Un lieu comme La Maison des femmes, ici à Toulouse, est essentiel. Il offre aux victimes un accompagnement et un soutien adaptés et si j'avais un jour dû être confrontée à une telle situation, j'aurais souhaité être prise en charge avec bienveillance et efficacité.*

*Je m'engage également en tant que sportive de haut niveau. Le rugby, c'est la cohésion, la solidarité, des valeurs que je retrouve pleinement à La Maison des femmes. Les premiers ateliers collectifs ont débuté au sein de la structure, et ce qui en ressort, c'est le plaisir des participantes à se retrouver. Une vraie dynamique de lien social se crée ici.*

*Je suis convaincue que le sport peut jouer un rôle clé. Il aide à recréer du lien, à sortir de l'isolement et du cercle vicieux de la violence. On ne l'exploite pas encore assez dans cette optique. Sur le terrain, peu importe le passé ou les épreuves de chacun : ce qui compte, c'est le collectif, l'entraide. Nous, sportifs, avons un rôle à jouer. Nous devons nous impliquer, porter des messages de prévention et d'alerte. Il ne faut pas attendre que des drames surviennent pour agir ; la sensibilisation doit commencer dès le plus jeune âge.*

*À toutes les femmes, ne baissez jamais les bras. Il est possible de sortir de l'engrenage de la violence. La Maison des femmes, c'est une équipe formidable, prête à vous accompagner. Ici, vous serez bien entourées.»*





## Le mot du parrain

Oli,  
artiste

*Je suis très heureux d'annoncer mon parrainage de La Maison des femmes, une structure qui œuvre chaque jour pour protéger et soutenir les femmes victimes de violences.*

*Je suis honoré d'avoir été choisi et vraiment content de ma rencontre avec l'équipe !*

*J'ai hâte de venir animer un atelier d'écriture ou de musique dans ce lieu précieux où elles peuvent trouver un refuge, des conseils et, surtout, l'accompagnement nécessaire pour se reconstruire. Pour moi, il est essentiel de soutenir des initiatives comme celle-ci, qui font une réelle différence et apportent de la lumière dans la vie de celles qui traversent des épreuves difficiles.*

*Je suis fier de pouvoir apporter ma voix et mon soutien à cette cause, et de contribuer, à mon échelle, dans la vraie vie, à quelque chose de plus concret qu'une chanson ou un texte. De plus, j'ai la chance que cette Maison des femmes voit le jour chez nous à Toulouse, ce qui me permet en tant qu'artiste de la ville d'aider à y apporter encore plus de lumière.*

# Une prise en charge globale et personnalisée



7 professionnels de santé travaillent à La Maison des femmes au quotidien.

**Portée par le Dr Marion Vergnault, médecin légiste au CHU de Toulouse, La Maison des femmes Occitanie Ouest accueille les femmes de plus de 15 ans victimes de violences résidant dans la métropole toulousaine, et plus particulièrement celles en situation de vulnérabilité ou rencontrant des difficultés pour accéder aux soins courants.**

## Chiffres clés

En 2023, l'Unité médico-judiciaire du CHU de Toulouse a accueilli **1 600 femmes victimes de violences conjugales, 175 femmes victimes de violences intra familiales, 550 femmes victimes de violences sexuelles et une centaine de demandeuses d'asile**, dont une grande partie avait été victime de mutilations sexuelles.

L'orientation vers une structure comme La Maison des femmes aurait pu se justifier **pour au moins 500 de ces femmes victimes de violences basées sur le genre.**

Après une évaluation médico-psychologique et sociale initiale, chaque femme bénéficie d'un accompagnement personnalisé et adapté à ses besoins, englobant les dimensions sanitaires, juridiques et sociales. Une femme victime de violences conjugales, une femme victime de mutilation génitale féminine ou une femme victime de violences sexuelles ont des besoins spécifiques, impliquant des parcours dédiés et une prise en charge adaptée au sein de La Maison des femmes.

En fonction des besoins identifiés avec elles, un parcours de suivi leur est proposé, comprenant différentes prises en charge : suivi avec une psychologue, accompagnement social, conseil juridique, consultation médico-légale, consultation gynécologique, contraception et santé sexuelle, ainsi que consultation de grossesse.

Pour les soutenir, elles sont entourées d'une équipe de professionnels formés spécifiquement à la prise en charge

des victimes de violences, composée notamment d'un médecin légiste, d'un médecin généraliste, de sages-femmes, de psychologues, d'une assistante sociale, d'infirmières et d'une assistante médico-administrative. D'autres spécialistes du CHU peuvent également être mobilisés pour accompagner des parcours spécifiques, par exemple pour les femmes victimes de mutilations génitales.

L'équipe de La Maison des femmes peut aussi **faire appel à des expertises extérieures** en fonction des besoins, permettant ainsi aux femmes d'accéder à des consultations avec des juristes et avocats.

En complément, des intervenants extérieurs bénévoles proposent des **ateliers de reconstruction psychocorporels** afin d'aider les femmes à améliorer leur estime de soi et à restaurer leur confiance en elles.



**4 types d'ateliers sont aujourd'hui proposés :** sophrologie, art-thérapie, socio-esthétique et des groupes de paroles sur la base du photolangage qui consiste à utiliser des photos afin de faciliter la prise de parole en public.

**Ces ateliers apportent une approche différente du soin, basée sur le corps, la respiration, l'expression des émotions en groupe ou en individuel, en utilisant différentes techniques qui ont été largement éprouvées.**

Ces ateliers ont pu débuter grâce à la mobilisation de l'association « La Maison des femmes de Toulouse » avec le soutien de la CPAM et de la Fondation l'Oréal.

Prochainement, des ateliers de karaté thérapeutique vont également renforcer l'offre, grâce à l'intervention de l'association Fight For Dignity.



**Dr Marion Vergnault**, médecin légiste au CHU de Toulouse  
et responsable de La Maison des femmes Occitanie Ouest



*« Notre Maison des femmes a pour mission d'accompagner les femmes victimes de violences, en leur proposant un parcours de soins global et personnalisé qui prend en compte non seulement les besoins médicaux, mais aussi le soutien psychologique, social et associatif.*

*Il s'agit d'un dispositif à vocation sanitaire venant en complémentarité des acteurs du territoire existants. Nous œuvrons aussi à garantir une prise en charge équitable et accessible sur tout le territoire de l'Occitanie Ouest, en participant à l'animation d'un réseau de partenaires engagés.*

*Enfin, nous sommes résolument engagés dans des actions de sensibilisation et de formation pour tous les professionnels et le grand public, dans l'espoir de prévenir les violences liées à l'identité de genre.*

*Je tiens à exprimer toute ma gratitude à nos partenaires, dont le soutien et la collaboration ont été essentiels pour mener à bien notre mission. Grâce à eux, nous pourrons chaque jour offrir un accompagnement de qualité aux femmes victimes, tout en participant activement à la recherche scientifique pour mieux comprendre l'impact des violences et leurs conséquences, c'est dans l'ADN d'un CHU.*

*Ensemble, nous construisons un avenir plus juste et plus sûr pour toutes. »*

# Un lieu accessible, adapté et réconfortant

Située à l'entrée du site de Purpan, La Maison des femmes bénéficie d'une proximité avec les services hospitaliers et d'une accessibilité facilitée par les transports en commun.

Le bâtiment réhabilité par le CHU de Toulouse offre un environnement de confidentialité et de sécurité essentiel pour les patientes. Avec ses 340 m<sup>2</sup>, le lieu propose des espaces aménagés nécessaires à un accueil respectueux et discret, assurant une expérience de soin centrée sur la reconstruction et la dignité.

## Visite

Dès que l'on franchit le seuil de La Maison des femmes, une atmosphère chaleureuse et bienveillante se fait sentir. L'entrée s'ouvre sur deux espaces essentiels, symbolisant le premier contact des femmes avec le lieu :



- **l'accueil**, où Elisabeth, la secrétaire, les reçoit avec attention et bienveillance, répondant à leurs premières interrogations,



- **le bureau de l'infirmière**, où Leila assure une première écoute et un accompagnement adapté.

Un peu plus loin, **l'espace attente** invite à la pause. Pensé pour offrir un cadre rassurant et confortable, il permet aux femmes de patienter entre deux rendez-vous dans une ambiance conviviale. Ici, on peut se détendre, échanger ou même se restaurer en toute tranquillité.



**Les consultations se déroulent dans des espaces dédiés,** garantissant confidentialité et sérénité :

- **un bureau dédié aux consultations médicales et gynécologiques**, où les femmes reçoivent un suivi attentif,
- **un bureau polyvalent**, utilisé aussi bien pour les consultations médicales que pour les permanences des associations partenaires,
- **un espace dédié aux entretiens sociaux**, où l'assistante sociale accompagne les femmes dans leurs démarches et questionnements,
- **un bureau de consultation psychologique**, conçu pour offrir un cadre propice à l'écoute et au soutien.



Lors des consultations, **les enfants sont accueillis dans un espace dédié**, facilitant ainsi le bon déroulement de la prise en charge des mamans.



Au cœur de La Maison, **la salle d'ateliers**, baignée de lumière, constitue un véritable espace de créativité et d'échange. C'est ici que se déroulent les nombreuses activités proposées aux femmes, favorisant l'expression et le partage.

À l'arrière du bâtiment, l'équipe dispose d'une salle de réunion, d'une salle de repos offrant un moment de pause dans un quotidien parfois éprouvant et d'un espace tertiaire.

Le site bénéficie également d'un espace extérieur qui permettra de développer une zone de détente en terrasse, un jardin bien-être ainsi que des ateliers extérieurs dans le cadre d'un prochain projet d'aménagement.

Enfin, une partie du bâtiment, encore non rénovée, ouvre des perspectives d'agrandissement pour répondre à des besoins futurs.

**Ce lieu est fidèle à sa mission première** : être un refuge, un soutien et un tremplin pour toutes les femmes qui poussent la porte.

# L'axe recherche et enseignement

---



## Répondre aux besoins des femmes par une approche scientifique

Le GT Recherche, créé dès juillet 2022, est composé de cliniciens de La Maison des femmes (médecine générale, médecine légale...), médecins de santé publique et épidémiologistes, pharmacologues, méthodologistes. Cette approche pluridisciplinaire permet de croiser les expertises pour développer des projets de recherche en lien avec les réalités du terrain. Enfin, il souhaite mettre en place des recherches participatives (construites avec les patientes).

La création d'un axe de recherche dédié vise à améliorer les connaissances et la prise en charge des patientes au travers de recherches quantitatives comme qualitatives. Le groupe de travail Recherche (GT Recherche) a pour objectif de documenter rigoureusement leurs caractéristiques, d'évaluer leurs parcours de soins et d'identifier leurs besoins spécifiques en santé physique et mentale. Cette démarche scientifique permettra de renforcer les pratiques cliniques et de proposer des évolutions adaptées aux besoins des patientes.

En 2024, une première étude a été menée dans le cadre d'un stage de Master 2. **Elle visait à décrire les caractéristiques des femmes victimes de violences consultant à l'unité médico-judiciaire du CHU de Toulouse. L'analyse des données a révélé cinq profils distincts de patientes, mettant en lumière leurs vulnérabilités.**



**Ces profils varient selon l'auteur des agressions. Une grande partie des femmes subissait des violences de leur partenaire ou ex-partenaire intime, de nature principalement psychologiques et physiques, aggravées par la cohabitation avec l'agresseur ou des séquelles psychologiques marquées. D'autres étaient victimes de violences, souvent sexuelles, perpétrées par des connaissances, des membres de leur famille ou encore par des inconnus. Ces femmes se retrouvaient plus fréquemment en situation d'isolement social et de difficultés socio-économiques.**

L'étude souligne ainsi la diversité des parcours et la nécessité d'un accompagnement adapté. Ses résultats ont contribué, en parallèle de l'ouverture de La Maison des femmes, à mieux identifier les problématiques et besoins des femmes victimes de violences.

Dans la continuité de ce premier travail, cette stagiaire de recherche occupe aujourd'hui un poste dédié à la recherche clinique au sein de la structure. Elle œuvre notamment à structurer le recueil de données et à améliorer les outils de recueil des caractéristiques des patientes.

En 2025, un nouveau projet a été déposé, centré sur les troubles addictologiques au sein de cette population.

Parallèlement, d'autres projets de recherche sont envisagés dans l'étude des parcours de soins des femmes victimes de violence. D'autres initiatives sont en réflexion, s'appuyant notamment sur l'exploitation des données du Système national des données de santé (SNDS).

## **Former les professionnels de santé du territoire**

Dans le cadre de ses missions universitaires, La Maison des femmes développe des projets visant à renforcer la formation des professionnels de santé du territoire.

Avec le soutien du master de santé publique GISS (Gestion des institutions et services de santé), une initiative a récemment été lancée auprès des professionnels libéraux d'Occitanie Ouest afin d'identifier leurs besoins en formation et les obstacles à l'abord du sujet des violences conjugales avec leurs patientes.

Une première enquête, actuellement en cours, cible les professionnels de santé exerçant en libéral – médecins, sages-femmes et dentistes. À ce jour, près de 400 réponses ont déjà été recueillies.

À partir du printemps 2025, ce projet se poursuivra avec de nouvelles enquêtes menées auprès des pharmaciens d'officine et des infirmiers libéraux.

# Rencontre avec des femmes qui font La Maison des femmes

Elise Paranthoen, sage-femme



## Dans l'exercice de votre métier, êtes-vous souvent confrontée à des femmes victimes de violences ?

Oui, dans mon métier, je rencontre chaque semaine des femmes qui ont été ou sont encore victimes de violences. **La grossesse est un facteur déclencheur ou aggravant des violences au sein du couple. Un chiffre peu connu mais alarmant : 40 % des violences conjugales débutent pendant cette période.**

## Quel est le rôle d'une sage-femme au sein de La Maison des femmes ?

À La Maison des femmes, j'effectue une évaluation globale initiale des patientes en début de parcours, ainsi que des évaluations en binôme avec les psychologues.

J'assure également des consultations en lien avec la grossesse, la gynécologie, la contraception et la santé sexuelle pour les femmes victimes de violences. J'accompagne également celles qui en font la demande dans leur démarche d'interruption volontaire de grossesse. Par ailleurs, je joue un rôle de coordination et de liaison avec différents partenaires, qu'ils soient hospitaliers ou partenaires extérieurs.

## Quelles sont les situations de vulnérabilité que vous rencontrez le plus fréquemment ?

Au quotidien, je suis confrontée à des femmes dont la santé est fragilisée par les violences qu'elles ont subies tout au long de leur vie, notamment celles vécues dans l'enfance, en particulier les violences sexuelles. Ces traumatismes ont de nombreuses répercussions sur leur santé génésique, notamment pendant la grossesse, et nécessitent une attention particulière, notamment en post-partum. Je rencontre également des femmes victimes de violences obstétricales et gynécologiques. Sans un accompagnement adapté, ces expériences peuvent laisser des séquelles psychiques importantes.

## Un message pour les femmes ?

Je reprendrai une citation de Gisèle Halimi : « *Ne vous résignez jamais !* ».

**Leila El Harhour, infirmière**



**Quelles sont vos missions principales dans cette structure et comment contribuez-vous à l'accueil et à l'orientation des femmes qui viennent ici pour la première fois ?**

Je travaille en collaboration avec toute l'équipe : la secrétaire, les médecins, les sages-femmes, les psychologues, l'assistante sociale et les intervenants extérieurs.

Je suis l'une des premières interlocutrices des femmes. Je les accueille et lors du premier entretien, je suis amenée à proposer une inclusion dans le dispositif ou une réorientation vers un partenaire extérieur adapté.

Ce premier contact est très important pour évaluer les violences subies, les difficultés sociales ainsi que les antécédents médicaux et psychologiques. Cela permet de préparer de manière pertinente le

rendez-vous avec une sage-femme ou un médecin. En début de prise en charge, j'explique le fonctionnement de La Maison des femmes ainsi que les différentes orientations possibles en fonction de leur situation. Je réponds à des besoins urgents en trouvant pour elles des solutions pratiques, notamment pour les transports, la garde des enfants ou encore la gestion des rendez-vous médicaux extérieurs.

Bien entendu, je suis amenée à prodiguer des soins infirmiers en fonction des besoins, tels que des pansements ou des prises de sang.

Je participe également à la psychoéducation, un processus permettant aux victimes de comprendre les mécanismes du psycho-trauma et des violences, notamment conjugales.

**Quelle est votre priorité au sein de La Maison des femmes ?**

Ma priorité, c'est d'offrir une écoute bienveillante et attentive. C'est de toujours être disponible afin de répondre aux besoins immédiats des femmes. C'est d'apporter des conseils et veiller pour chacune à un accompagnement personnalisé qui tienne compte des réels besoins.

**Comment évaluez-vous l'impact de votre rôle sur le parcours de soins global de femmes accompagnées ici ?**

Je considère mon rôle comme important dans le parcours des femmes suivies au sein de la structure. Étant souvent la première interlocutrice, j'ai la possibilité d'observer et de repérer les signes et symptômes évolutifs au fil du suivi. De plus, mon bureau, situé à l'entrée de la structure, facilite l'accès pour celles qui souhaitent échanger sur leurs difficultés ou l'évolution de leur prise en charge.

**Un mot pour les femmes ou à destination de la population ?**

La Maison des femmes, c'est un lieu d'accueil et d'écoute pour TOUTES les femmes en difficulté et victimes de violences. Il ne faut pas hésiter, nous sommes là pour elles.



**Depuis l'ouverture de La Maison des femmes, combien de femmes ont été prises en charge ?**

En cinq semaines, nous avons accueilli 60 femmes aux profils variés.

**Comment sensibilisez-vous les acteurs du territoire aux problématiques des femmes que vous accompagnez ?**

Nous intervenons lors d'événements organisés par nos partenaires à Toulouse et en périphérie pour nous présenter ou aborder des thématiques liées à la prise en charge des femmes victimes de violence : dépistage, orientation, constitution d'un réseau, signalement...

Nous collaborons au quotidien avec les acteurs sanitaires, sociaux et associatifs pour coordonner les parcours des patientes et organiser des orientations mutuelles selon leurs besoins. Nous recevons également

nos partenaires pour leur présenter nos locaux et notre fonctionnement.

**Quels sont les objectifs à court et moyen terme pour La Maison des femmes ?**

Nous visons à renforcer le réseau de prise en charge des femmes victimes de violence à l'échelle hémi régionale pour garantir une équité territoriale. À court terme, cela passe par l'identification des besoins locaux, le partage d'outils et la formation des acteurs concernés.

À moyen terme, nous souhaitons contribuer à la création de dispositifs-antenne « Maison des femmes » dans chaque département de l'Occitanie Ouest.

**Comment intervenez-vous concrètement auprès des femmes victimes de violences ?**

Je réalise des consultations d'évaluation pour identifier les besoins sanitaires, sociaux et juridiques des femmes. Nous abordons leur situation socioprofessionnelle, familiale, leur exposition aux violences et celle de leurs enfants, ainsi que leur santé, notamment gynécologique et mentale. Nous définissons ensemble un plan de prise en charge et expliquons les accompagnements proposés.

J'assure également des consultations spécialisées en médecine légale et un suivi des parcours au sein de la structure, en plus de mon rôle de coordinatrice.

**Quel message souhaitez-vous adresser aux femmes qui hésitent à venir chercher de l'aide ici ?**

En venant à La Maison des femmes, vous pourrez rencontrer une équipe spécialisée dans l'accompagnement des femmes victimes. Vous serez accueillie dans des locaux chaleureux et avec une écoute bienveillante.



# Pour contacter La Maison des femmes

La Maison des femmes est un lieu dédié à l'accompagnement et au soutien des femmes, axé sur des services qui répondent à des besoins spécifiques et non urgents. Ce n'est pas une structure d'hébergement.

**Les consultations sont réalisées sur rendez-vous.**

Les femmes victimes de violence peuvent contacter directement la structure pour y être prises en charge. En outre, tous les acteurs des secteurs sanitaires, sociaux et de justice peuvent également orienter les femmes nécessitant une prise en charge en contactant l'équipe par mail ou par téléphone.

**Mail :** [mdf@chu-toulouse.fr](mailto:mdf@chu-toulouse.fr)

**Tél. :** 05 34 55 76 74

**Adresse :** Avenue Jean Dausset - **Site de Purpan**

**En Tram:** Ligne T1 - Arrêt *Purpan*

**En bus :** L2, 45, 46, 63 et 66

**En voiture :** Stationnement parking P1

## Site de PURPAN



## Pour faire un don à La Maison des femmes

Les dons pour soutenir les actions de La Maison des femmes peuvent être effectués de deux manières :



**À l'Institut Saint-Jacques**, fonds de dotation du CHU de Toulouse, qui contribue au fonctionnement général de la structure, notamment dans le cadre de la phase 2 des travaux visant son extension.

[isj.chu-toulouse.fr](http://isj.chu-toulouse.fr)



**À l'Association «La Maison des femmes de Toulouse»**, qui permet le développement des activités et des ateliers psychocorporels.

[helloasso.com](http://helloasso.com)

*Chaque contribution est précieuse pour accompagner les femmes dans leur parcours de reconstruction.*

## Les partenaires institutionnels



## Les soutiens publics



Haute-Garonne



## Les soutiens privés





**CONTACT PRESSE**  
**Mathilde Ratineaud,**  
[ratineaud.m@chu-toulouse.fr](mailto:ratineaud.m@chu-toulouse.fr)  
06 09 64 27 52